— Amérique latine

Stratégie Régionale 2018-2022

#MondeEnCommun

AFD
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

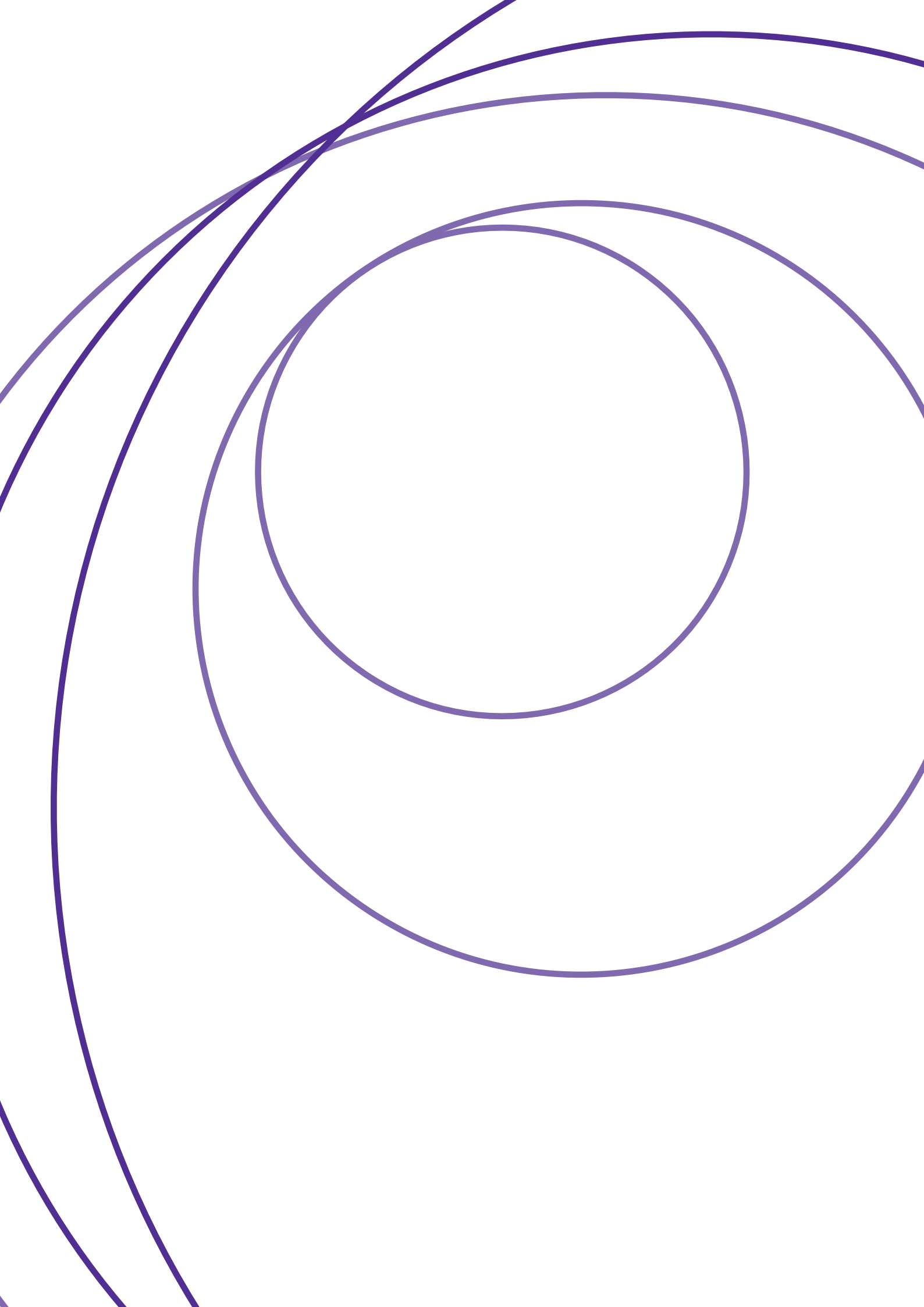

SOMMAIRE

PRÉAMBULE 4

INTRODUCTION : UN NOUVEAU GRAND DESSEIN POUR UNE RELATION FRANÇAISE AVEC L'AMÉRIQUE LATINE, DANS LEQUEL LE GROUPE AFD À UN RÔLE IMPORTANT À JOUER 5

1. L'AMÉRIQUE LATINE FACE AU DÉFI DE LA SOUTENABILITÉ 6

1.1. Le début des années 2000 : une décennie exceptionnelle 7
1.2. Des inégalités multiples et persistantes qui freinent le développement 7
1.3. Des économies peu diversifiées, peu résilientes aux chocs externes 8
1.4. Une région peu émettrice mais soumise à de fortes pressions 9

2. L'AFD EN AMÉRIQUE LATINE : UNE MONTÉE EN PUISSANCE RAPIDE ET UNE SINGULARITÉ RECONNUE 10

3. STRATÉGIE 2018-2022 EN AMÉRIQUE LATINE 13

3.1. Vision stratégique 2018-2022 : une AFD plus partenariale au service d'un grand dessein écologique et social 14
3.2. Objectifs opérationnels et actions proposées 15
3.2.1. Appuyer les transitions territoriale, écologique et énergétique 15
3.2.2. Appuyer les transitions sociale, démocratique et citoyenne 16
3.2.3. Déployer l'action du Groupe à travers des partenariats structurants 17
3.3. La production de connaissances, au service d'une meilleure intelligence des contextes et du dialogue de politique publique 19

4. PERSPECTIVES ET MODALITÉS D'INTERVENTION 20

4.1. Des perspectives d'activités financières en ligne avec l'augmentation programmée de l'APD française 21
4.2. Modalités d'intervention 21
4.3. Modalités de suivi de la stratégie Amérique latine 22

5. ANNEXES 23

Annexe 1. Logique d'intervention de l'AFD en Amérique latine (2018-2022) 24
Annexe 2. Priorités stratégiques identifiées par pays 25

LISTE DES SIGLES 27

Ce document est une version résumée de la stratégie régionale Amérique latine (Cadre d'intervention régionale Amérique latine) du groupe AFD qui a été entérinée par le Conseil d'administration en juin 2018.

PRÉAMBULE

Contribuer à la construction d'un « **monde en commun** » est la mission du groupe AFD (l'Agence mais également sa filiale Proparco dédiée au secteur privé). Un monde en commun, c'est un monde qui préserve et défend ces grands biens communs que sont la planète, le lien social, la paix, les partenariats et la prospérité économique. Le financement public du développement a un rôle essentiel à jouer dans la préservation collective de ces biens.

Cette stratégie régionale Amérique latine décline les priorités de la politique de développement française définies par le Comité interministériel de la coopération internationale et dudéveloppement (CICID) et reprises par le groupe AFD dans son Plan d'Orientation Stratégique (POS) 2018-2022 pour contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable et de l'Accord de Paris.

Ainsi, conformément à ces objectifs stratégiques, le groupe AFD concentre principalement ses interventions en Amérique latine sur la lutte contre les dérèglements environnementaux et les inégalités. Entre 2009 et 2017, le groupe AFD a ainsi octroyé près de huit milliards d'euros de financements en Amérique latine pour un total de 120 projets, et ambitionne d'élever ses financements à deux milliards d'euros par an à l'horizon 2022. Ce document expose la stratégie qu'il se propose de suivre pour y parvenir.

Depuis 2018, le périmètre du département *Amérique latine* (AML) du groupe AFD correspond à l'aire géographique allant du Mexique à l'Argentine, en incluant Cuba. Cette stratégie AML couvre donc huit pays répartis en trois Directions régionales (DR)[1] :

- Mexique, Cuba et Costa Rica au sein de la DR Amérique centrale.
- Colombie, Équateur, Pérou et Bolivie au sein de la DR Andes.
- Brésil et Argentine au sein de la DR Brésil Cône sud.

Ce nouveau découpage régional répond à une volonté de *(i)* se rapprocher des partenaires du groupe AFD et de la réalité des échanges au sein des espaces régionaux, et *(ii)* gagner en réactivité et en efficacité en mutualisant une partie des moyens à l'échelle régionale. Chacune de ces directions bénéficie de la présence d'un bureau Proparco pour une meilleure coordination entre équipes, et progressivement d'une présence d'Expertise France.

[1] L'AFD a procédé à une réorganisation géographique en 2018 du périmètre géographique de l'Amérique latine. Les pays de la Caraïbe (Haïti, République Dominicaine, Suriname), initialement inclus dans une large zone Amérique latine – Caraïbes, sont désormais couverts par le département 3 Océans, dont la création répond à la volonté de favoriser une approche d'intégration régionale au niveau du bassin caribéen.

INTRODUCTION. UN NOUVEAU GRAND DESSEIN POUR UNE RELATION FRANÇAISE AVEC L'AMÉRIQUE LATINE, DANS LEQUEL LE GROUPE AFD A UN RÔLE IMPORTANT À JOUER

Alors que l'Argentine a accueilli pour la première fois le G20 au mois de décembre 2018, que la relation entre la ville de Paris et les mégalopoles du continent se densifie chaque jour, et que le continent apparaît chaque jour un peu plus comme le réservoir d'eau, d'alimentation, de carbone et de biodiversité le plus stratégique de la planète, objet des appétits aiguisés du géant chinois face aux États-Unis, il apparaît plus que jamais opportun pour l'Europe, la France et le groupe AFD de proposer de nouvelles alliances et de nouvelles coopérations innovantes aux pays et populations du continent latino-américain.

Dans le cadre de son nouveau plan d'orientation stratégique (POS) 2018-2022, le groupe AFD propose de se concentrer sur un double enjeu à portée universelle : la lutte intégrée contre les dérèglements environnementaux et contre les inégalités.

Cette proposition s'appuie sur le constat et sur la conviction qu'ensemble, les nations latino-américaines et européennes, qui représentent un tiers des sièges aux Nations-Unies, peuvent influencer, plus qu'elles ne le font aujourd'hui, les grands enjeux d'un monde régulé. Ceci ne pourra se faire que sur la base de coalitions durables, en phase avec les défis qui se poseront à l'échelle internationale. Cette stratégie s'inscrit pleinement dans la philosophie de l'agenda partagé des Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 2015.

Avec une approche partenariale affirmée, l'Agence ne se présente pas seulement comme une banque de développement mais aussi comme convoyeuse et pourvoyeuse d'idées et de coalitions, au service de l'« équipe France » (appellation informelle désignant l'ensemble des institutions françaises qui travaillent sur une région donnée : ambassades, entreprises, instituts de recherche, ONG…), et au-delà. Le groupe AFD dispose de tous les interlocuteurs de haut niveau capables de co-construire, avec les experts du continent, des projets pilotes novateurs et pertinents pouvant justifier un passage à l'échelle. Réactivité, souplesse, consultation des populations locales, continueront d'être les garants de l'acceptabilité et de l'efficacité des projets mis en œuvre par le groupe AFD, dans une région où la notion de biens communs et les dynamiques démocratiques sont puissamment installées.

1.

L'AMÉRIQUE LATINE FACE AU DÉFI DE LA SOUTENABILITÉ

1.1. LE DÉBUT DES ANNÉES 2000 : UNE DÉCENNIE EXCEPTIONNELLE

Entre 2003 et 2013, la région Amérique latine a connu une période de croissance économique continue et une forte amélioration de ses indicateurs sociaux. Le taux de croissance de la région, porté par le cours élevé des matières premières et agricoles, la demande chinoise et les flux d'investissement entrants, s'est élevé en moyenne à 4 % par an entre 2003 et 2013, soit une hausse du PIB par tête de 2,5 % par an sur la période.

Un grand nombre de pays ont ainsi pu, grâce à des excédents budgétaires, financer des programmes sociaux, accumuler des réserves de change et diviser par deux le poids de la dette extérieure, ramenée de 39 % du PIB en 2003 à 21 % en 2013, tandis que les investissements directs étrangers quadruplaient.

Au cours de cette période, des avancées sociales majeures ont été enregistrées, notamment en matière de protection sociale. Beaucoup de gouvernements ont mis à profit le boom des années 2000 pour accroître leurs dépenses de protection sociale et engager des réformes d'envergure afin d'assurer une protection aux plus défavorisés. Les **créations d'emplois** permises par la croissance ainsi que la hausse des salaires ont contribué à la baisse significative de la pauvreté observée partout dans la région, à l'exception notable du Mexique et des Caraïbes où il n'y a pas eu de hausse du taux d'emploi. Entre 2000 et 2012, les taux de pauvreté et d'extrême pauvreté sont tombés respectivement de 42 % à 25 % et de 25 % à 12 % , tandis que le poids de la classe moyenne, définie par la tranche de revenus 10-50 $ par jour, s'élevait de 21 % à 34 % de la population.

1.2. DES INÉGALITÉS MULTIPLES ET PERSISTANTES QUI FREINENT LE DÉVELOPPEMENT

Néanmoins, ces dix années n'ont pas permis de réduire significativement certains déséquilibres structurels persistants, avec des inégalités multiples qui freinent toujours le développement du continent. La région reste en effet la plus inégalitaire du monde avec l'Afrique australe, malgré une réduction importante des écarts de revenu entre les populations les plus aisées et les plus pauvres durant la décennie des années 2000. La Colombie, le Paraguay et le Brésil figurent parmi les pays les plus inégalitaires au monde.

Au sein de la région, le travail non ou mal rémunéré des femmes est un puissant facteur d'inégalités de genre. Le taux de participation des femmes au marché du travail est à peine supérieur à 50 % alors que celui des hommes dépasse 80 %, et leurs revenus sont en moyenne inférieurs de 30 % à ceux des hommes alors qu'elles travaillent davantage[2].

Les inégalités territoriales sont également prégnantes, et se conjuguent avec des discriminations raciales diffuses[3]. Entre zones urbaines et zones rurales, l'incidence de la pauvreté varie du simple au double (23 % et 48 % respectivement), et celle de l'extrême pauvreté du simple au triple (8 % et 28 % , respectivement). La pauvreté chronique se concentre, en termes absolus, dans les villes. Les inégalités et la faiblesse de l'État de droit s'observent aussi en matière d'insécurité, avec un taux d'homicides de 25 pour 100 000 habitants[4] sur la période 2009-2011, la Bolivie (7/100 000) et la Colombie (34/100 000) offrant les deux extrêmes parmi les pays où intervient l'AFD.

Les différentes politiques publiques menées au cours des dernières années n'ont pas permis de faire baisser significativement les inégalités : ni les politiques fiscales, ni les politiques de transferts, ni les services publics en santé ou en éducation n'ont suffi à les corriger. Premièrement, les

[2] OIT (2017), *World Social Protection Report 2017-2019*, Organisation Internationale du Travail. Genève.
[3] Les taux de pauvreté des Afro-descendants et des populations autochtones sont significativement plus élevés que les taux mesurés à l'échelle nationale.
[4] CAF (2015), "Por una América latina más segura". (À titre indicatif, ce taux est de 0,6/100 000 en France.)

recettes publiques et notamment fiscales, bien qu'en hausse, restent faibles. Les recettes fiscales n'atteignent quant à elles, malgré vingt années de hausse lente, que 18 % du PIB. Ces faibles niveaux d'imposition sont liés *(i)* à l'étroitesse des bases fiscales, *(ii)* à l'absence ou quasi-absence d'impôts sur le patrimoine et un très faible niveau d'imposition des revenus des personnes, *(iii)* à la faible tolérance des élites à l'impôt et *(iv)* à l'importance du secteur informel. Les systèmes fiscaux reposent donc essentiellement sur des taxes à la consommation, par définition régressives, et les ressources fiscales propres des collectivités territoriales restent très insuffisantes pour pallier les carences des gouvernements centraux[5]. Deuxièmement, les effets des impôts et des transferts sur la distribution des revenus, et donc sur les inégalités, sont très faibles. Les populations les plus défavorisées, les classes précaires mais également les nouvelles classes moyennes sont donc très vulnérables face à un ralentissement ou à un choc économique.

De plus, l'effort éducatif n'a pas suffi, en moyenne, à atténuer l'exclusion sociale et l'impact des inégalités en Amérique latine et Caraïbes (ALC). Seulement 56 % des élèves pauvres bénéficient d'une éducation secondaire et 9 % d'une éducation supérieure, alors que ces chiffres s'élèvent à 87 % et 46 % pour les élèves les plus riches[6]. Une des conséquences en est un décrochage à l'entrée sur le marché du travail des personnes les moins formées, y compris dans le secteur informel.

La persistance de l'injustice sociale, de la violence, la corruption, la faiblesse ou les difficultés d'accès aux services essentiels, l'intensification des pressions sur l'environnement et les ressources naturelles, combinées aux espoirs d'avancées démocratiques ont produit des attentes fortes au sein des populations. On constate une réelle frustration et une perte de confiance dans les élites politiques et dans la démocratie quant à leur capacité à répondre à ces attentes.

Par ailleurs, l'Amérique latine est le continent le plus urbanisé du monde - 80 % de la population vit en zone urbaine dont un quart dans des bidonvilles. Malgré cela, le déficit d'offres d'emplois formels et d'infrastructures y reste patent. La rapidité de la croissance urbaine et le défaut de planification ont entraîné des phénomènes de fragmentation, de ségrégation sociale et spatiale, des déficits de logements, et de la pauvreté. L'étalement urbain et la faiblesse des politiques publiques environnementales provoquent également une dégradation rapide des ressources naturelles.

1.3. DES ÉCONOMIES PEU DIVERSIFIÉES, PEU RÉSILIENTES AUX CHOCS EXTERNES

La région souffre d'un défaut d'investissement structurel qui empêche le développement des infrastructures nécessaires pour rehausser la productivité du capital et favoriser la diversification d'économies dépendantes de l'exportation de matières premières. Le financement du développement en Amérique latine ne repose que marginalement sur les bailleurs de fonds internationaux. Leur compétitivité n'est pas toujours assurée dans les conditions de liquidité abondante sur les marchés depuis 2010, qui facilitent les émissions obligataires.

Les pays de la région n'ont donc pas profité des recettes engrangées pendant la « décennie dorée » pour diversifier et rendre plus résilients leurs modèles économiques. Au contraire, à quelques exceptions près, la désarticulation productive et la primarisation des économies se sont renforcées à la faveur de la hausse des échanges Sud-Sud et de la demande chinoise, concentrée sur les produits miniers, énergétiques et agricoles.

[5] OCDE-CEPAL-CIAT-BID (2016), *op.cit.*
[6] OCDE/CAF/CEPAL (2014), *Latin American Economic Outlook 2014: Education, Skills and Innovation for Development*, OCDE, Paris.

1.4. UNE RÉGION PEU ÉMETTRICE MAIS SOUMISE À DE FORTES PRESSIONS

La région est modérément émettrice de gaz à effet de serre (GES) avec 3 tonnes de CO_2 par habitant et par an. Elle représente 9 % des émissions mondiales pour 8 % de la population mondiale. Son intensité énergétique est proche de celle des régions développées. Les émissions liées à l'industrie et aux transports ont connu une croissance rapide au cours de la dernière décennie, et l'augmentation de la demande en énergie risque d'amplifier cette tendance.

Les émissions liées au changement d'usage des sols expliquent un tiers du total des émissions de GES, soit un niveau bien plus élevé que dans le reste du monde, lié à l'agriculture, à la déforestation et à une urbanisation mal maîtrisée. Ces mêmes causes menacent la très grande richesse du continent en matière de biodiversité (6 pays méga-divers et 129 réserves de biosphère identifiés par l'Unesco) et sa santé du fait de leur impact sanitaire.

Si la région représente le réservoir le plus important en biodiversité et en ressources en eau, elle est soumise à de fortes pressions et se caractérise par sa grande vulnérabilité aux effets du changement climatique et aux événements météorologiques ou climatiques extrêmes. La CEPAL estime à 40 milliards de dollars le coût des événements météorologiques et climatiques extrêmes survenus au cours des 10 dernières années. La BID, quant à elle, estime que l'intensification de tels événements associée à un réchauffement de 2°C causera des dommages de l'ordre de 100 Mds USD par an d'ici 2050.

La prise de conscience des enjeux climatiques et environnementaux s'est diffusée rapidement dans la région. Les pays d'intervention de l'AFD en ALC ont tous élaboré des stratégies climat détaillées insérées dans leur stratégie nationale de développement, ou des stratégies climat s'appliquant de façon transversale à l'ensemble des politiques publiques. Les droits de la nature ont même été reconnus et transcrits dans les constitutions en Équateur et en Bolivie, avec des réserves fortes quant à leur traduction effective. De plus, plusieurs pays latino-américains ont joué un rôle moteur auprès de la France pour la réussite de la COP 21 et continuent à apporter leur appui au processus en cours en développant plusieurs approches novatrices et volontaristes.

2.

L'AFD EN AMÉRIQUE LATINE : UNE MONTÉE EN PUISSANCE RAPIDE ET UNE SINGULARITÉ RECONNUE

BILAN 2012-2017 DE L'ACTION DE L'AFD EN ALC

La stratégie Amérique latine sur la période 2012-2014, reconduite en 2015-2017, avait identifié quatre axes stratégiques pour la mise en œuvre d'un mandat dit de « croissance verte et solidaire » : *(i)* le renforcement des relations bilatérales et de l'influence française ; *(ii)* le financement des villes durables ; *(iii)* l'appui aux stratégies de réponse aux défis globaux ; *(iv)* le développement de la coopération trilatérale.

En adéquation avec les enjeux du développement en Amérique latine et dans un contexte macro-économique porteur jusqu'en 2015, ce mandat a permis à l'AFD de consolider sa présence dans les pays où elle était déjà implantée – Haïti (1977), Petites Antilles (années 1980), République dominicaine (1997), Suriname (2000), Brésil (2007), Mexique (2009), Colombie (2009) – et d'accompagner les ouvertures dans de nouveaux pays : Pérou (2013), Équateur (2014), Bolivie (2015), Cuba (2016), Argentine (2017). Tant en termes de périmètre que de volumes, l'AFD est l'agence bilatérale qui s'est le plus développée en ALC depuis 10 ans.

Medellin et l'urbanisme social

L'AFD a financé dès 2011 la ville de Medellin et notamment la partie dédiée au secteur des transports de son plan global urbain. Il s'agissait alors d'un financement de 250 M USD pour deux lignes de métro câble et une ligne de tramway, constituant à l'époque la première opération de financement direct à une collectivité locale réalisée par l'AFD en Colombie. Ce volet de transport urbain s'articulait avec un volet d'infrastructures urbaines de 110 M USD sur ressources propres de la municipalité dans l'objectif de lutter contre l'exclusion sociale et la violence en se concentrant sur deux communes où vivent 300 000 personnes à revenus modestes.

Ce projet est rapidement devenu un symbole de l'action de l'AFD en Amérique latine et s'est répliqué dans d'autres pays, notamment en Équateur, avec de forts intérêts économiques pour les entreprises françaises. Les impacts sur la population sont indéniables : mobilité accrue, reconnexion de zones périphériques au centre économique urbain, intégration socio-économique de pans entiers de populations de Medellin, mobilité verte. Il est en ce sens un exemple de projet alliant l'engagement 100 % Accord de Paris et celui de 100 % lien social.

L'amplitude de ce mandat a également permis de positionner l'AFD sur des secteurs porteurs, vecteurs d'échanges entre la France et l'Amérique latine, où elle a acquis une visibilité et une notoriété certaines. Des partenariats ont été noués avec les banques de développement nationales, régionales et multilatérales de la région afin de consolider ce positionnement. Des opérations emblématiques avec de grandes collectivités de la région et des États engagés sur les questions environnementales ont établi l'identité « climat et développement durable » du groupe AFD sur le continent. En revanche, le versant 'solidaire' du mandat est resté pour le moment moins visible, hormis en Haïti et sur quelques opérations ponctuelles.

Les interventions de l'AFD ont permis de renforcer la convergence de vues entre la France et ses partenaires, notamment sur le climat et la biodiversité, qui font l'objet de négociations internationales. Rapidement, l'AFD s'est affirmée comme le bras financier de la politique française en donnant toute sa légitimité aux engagements internationaux de la France. La compréhension partagée par la France et les pays d'Amérique latine des enjeux du changement climatique s'est traduite par d'ambitieuses opérations répondant à l'urgence d'agir dans ces domaines. Au niveau quantitatif, l'atteinte des objectifs annuels d'engagements, l'octroi de financements à conditions de marché, la mobilisation de ressources en subvention de l'Union européenne, ou encore les opérations réalisées en partenariat avec les bailleurs multilatéraux sont les points les plus notables.

Entre 2009 et 2017, le groupe AFD a ainsi octroyé près de huit milliards d'euros de financements en Amérique latine pour un total de 120 projets, dont 70 % ont eu un impact positif sur le climat. Depuis le début de son activité sur le continent, démarrée en 2007 au Brésil, l'action partenariale de l'Agence ne s'est pas démentie puisque 2,3 milliards d'euros ont concerné des projets en cofinancement (dont un tiers avec la Banque interaméricaine de développement [BID]).

Graphique 1 : Engagements et décaissements de l'AFD en ALC (M€) (2009-2017)

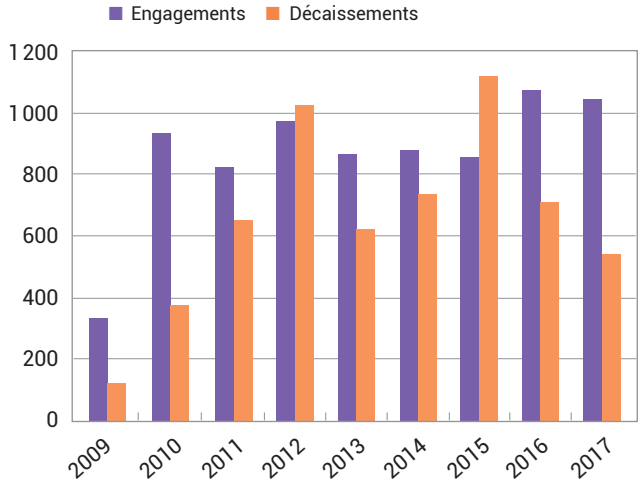

Ensemble, le Brésil, le Mexique et la Colombie représentent 70 % des engagements cumulés de l'AFD sur la période 2009-2017, un chiffre en baisse avec la montée en puissance des activités dans de nouveaux pays, notamment en Équateur, en Bolivie, ou plus récemment en Argentine. En termes sectoriels, la part la plus importante des opérations a concerné le développement urbain (45 %), suivi par l'efficacité énergétique (20 %), la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité (17 %), l'eau et l'assainissement (7 %), la santé et la protection sociale (6 %), l'éducation (2 %) et enfin l'agriculture (2 %). La plus grande part des opérations de la période a été signée avec les États (40 %), un quart avec des collectivités territoriales, un autre quart avec des banques publiques, 5 % avec des entreprises publiques. Le reste est constitué de prêts au secteur privé (2,5 %) et de fonds délégués (2,5 %), notamment européens.

Sur l'année 2017, les engagements du Groupe en Amérique latine et Caraïbes se sont élevés à 1,4 milliard d'euros, soit 18 % de l'activité de l'Agence dans les États étrangers (hors outre-mer).

Proparco et l'Amérique latine

Hormis quelques rares opérations effectuées par l'AFD en direction de fondations ou d'acteurs privés à but non lucratif en République dominicaine et au Pérou, notamment dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle, les prêts au secteur privé ont été réalisés par Proparco. La filiale secteur privé de l'AFD concentre son effort en Amérique latine sur la lutte contre le changement climatique, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, l'agro-industrie et l'agriculture responsable, l'eau et l'assainissement, la microfinance, la santé et l'éducation. Ses financements visent à concilier les trois dimensions essentielles du développement durable : équilibre environnemental, progrès social et viabilité économique.

Depuis 2009, Proparco peut intervenir dans l'ensemble des pays d'Amérique latine et poursuit l'extension géographique de son activité. 1,8 Md€ (320 M€ en 2016) d'autorisations cumulées ont été accordées depuis cette date dans 18 pays pour un volume d'octrois annuels moyen de 220 M€. La région ALC constitue 25 % de l'encours de Proparco.

3.

STRATÉGIE 2018-2022 EN AMÉRIQUE LATINE

3.1. VISION STRATÉGIQUE 2018-2022 : UNE AFD PLUS PARTENARIALE AU SERVICE D'UN GRAND DESSEIN ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL

Parce qu'il n'y aura plus de progrès social sans progrès écologique, et réciproquement, l'inscription de nos sociétés sur des trajectoires de développement soutenables à long terme requiert une approche intégrée des enjeux écologiques et sociaux. **L'intervention du groupe AFD en Amérique latine a pour finalité de promouvoir la transition écologique et la justice sociale dans les trajectoires de développement** intégrant :

1. la **soutenabilité écologique** des trajectoires de développement, en s'appuyant notamment sur l'engagement français depuis la COP21, réitéré avec force par le Président de la République,

2. la **justice sociale** dans des sociétés menacées par la hausse des inégalités, le sentiment d'injustice et la peur du déclassement.

Cette finalité est déclinée en objectifs opérationnels qui répondent à **trois grands engagements** du POS du groupe AFD :

➔ Premièrement, l'intégralité des projets et politiques soutenus seront compatibles avec l'inscription des pays et des contreparties sur des **trajectoires bas carbone et résilientes à long terme.** C'est le sens de l'Accord de Paris, transcrit dans l'engagement **« *100 % Accord de Paris* »** de la stratégie Climat-développement du Groupe en cohérence avec le Plan Climat français. L'objectif ambitieux de **70 % des octrois annuels présentant des co-bénéfices sur le changement climatique** sera reconduit. En cohérence avec l'Accord de Paris, le Groupe continuera de soutenir des politiques ambitieuses servant à la fois la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité et soutiendra les filières agricoles et systèmes alimentaires à haute qualité environnementale (atténuation du changement climatique) et sociale (sécurité alimentaire). De par l'importance du secteur urbain (80 % de la population) et fort de son expertise et de la réputation de la France en matière de planification et d'aménagement urbain, le Groupe poursuivra sa contribution à la soutenabilité des aires métropolitaines qui implique de concilier de façon systématique un objectif classique d'inclusion économique et sociale avec des engagements clairs en matière de soutenabilité environnementale, de lutte contre le changement climatique, d'adaptation et de résilience.

➔ Deuxièmement, les stratégies de lutte contre et d'adaptation au changement climatique sont intrinsèquement indissociables de **stratégies de développement social et de réduction des inégalités.** C'est le sens de l'agenda partagé des Objectifs du Développement durable et de l'engagement **« *100 % lien social* »** du Groupe. Ainsi, les actions du Groupe s'efforceront de contribuer au renforcement des liens sociaux, par la réduction des inégalités, la protection des droits humains, l'accès à des services publics de qualité, l'accès à l'emploi et la promotion de la participation citoyenne. Figurant au sommet de l'agenda dans la région, ces sujets pourront, selon les pays et les opportunités qui se présenteront, faire l'objet de dialogue de politique publique en particulier pour promouvoir un agenda de réformes fiscales, sociales, vertes et progressives, de prêts de politique publique ou de composantes dans le cadre de projets. Conformément à l'objectif du Groupe, **50 % des volumes annuels d'engagements viseront la réduction des inégalités de genre** comme objectif principal ou significatif.

➔ Troisièmement, une priorité claire sera donnée à **l'action partenariale**, car la clé de la soutenabilité des actions réside dans des alliances solides fondées sur la réciprocité et une vision de long terme avec les partenaires, qu'ils soient français, locaux ou régionaux. Le Groupe soutiendra dans la mesure de ses moyens l'écosystème des coopérations techniques, scientifiques et technologiques nouées entre pairs au service des transitions écologiques, énergétiques, sociales, territoriales et citoyennes de part et d'autre de l'Atlantique. Ce troisième agenda permettra de gagner en influence, en visibilité et en impact.

3.2. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET ACTIONS PROPOSÉES

Les objectifs opérationnels et priorités d'action identifiés ci-dessous ont vocation à nourrir la programmation stratégique du groupe AFD dans les pays d'Amérique latine pour les cinq prochaines années en tenant compte du contexte analysé ci-dessus. Ils ont pour ambition de faciliter certaines inflexions thématiques et partenariales, sans être prescriptifs pour l'ensemble des pays. La logique d'intervention de l'AFD en Amérique latine est schématisée en **Annexe 1** et la déclinaison des cibles prioritaires par pays est précisée en **Annexe 2**.

3.2.1. Appuyer les transitions territoriales, écologiques et énergétiques

En cohérence avec l'Accord de Paris issu de la COP 21 signé en 2015, le Groupe continuera de soutenir des politiques ambitieuses servant à la fois la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité. Fort de ses premières interventions dans le secteur des terres (forêt et agriculture), le Groupe intensifiera en particulier ses efforts de prospection en matière de lutte contre la déforestation et la dégradation des sols, première cause d'émissions de gaz à effet de serre dans la région.

3.2.1.1. Appuyer les stratégies bas carbone et résilientes nationales, sectorielles et territoriales

Les pays à grands enjeux seront ciblés en priorité (Argentine, Brésil, Colombie, Mexique). Des diagnostics approfondis seront réalisés afin d'identifier les secteurs clés et les risques de verrouillage technologique, d'accompagner le rehaussement des ambitions des pays en cohérence avec des trajectoires de réduction progressive des énergies émettrices de gaz à effet de serre, et enfin de nourrir un dialogue à haut niveau. Une offre d'accompagnement technique adaptée sera proposée aux autorités. Les travaux académiques menés par l'AFD sur les interactions entre économie et environnement contribueront directement à cette offre d'accompagnement.

La gouvernance climat « multi-niveaux » constituera un champ d'intervention fort : soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies climat aux différentes échelles territoriales, appui à la gouvernance climat sectorielle, appui aux transitions fiscales vertes et progressives.

3.2.1.2. Préserver la biodiversité

L'AFD souhaite renforcer son soutien au développement des aires protégées et des forêts, à la restauration de la biodiversité et à la connectivité écologique. L'AFD interviendra en utilisant sa palette complète d'instruments, en concertation avec le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM). Elle se propose de soutenir les projets et les politiques ambitieuses ayant pour objectif principal la préservation ou la restauration de la biodiversité et le développement du lien entre agriculture et biodiversité. Des mécanismes de financement innovants et attractifs, du type « paiement pour services environnementaux », seront aussi à étudier. Ayant généralement un intérêt à la protection des ressources, les populations locales disposant de droits coutumiers devront être associées à la définition et à la gestion des zones protégées. Ces travaux seront effectués en concertation avec les ONG locales et françaises ainsi que les fondations actives sur ce sujet. Des coopérations avec des organismes français sont envisageables (Office national des forêts, Parcs Naturels…).

3.2.1.3. Soutenir les filières agricoles et les systèmes alimentaires à haute qualité environnementale et sociale

L'AFD soutiendra le passage à l'échelle des pratiques agro-écologiques, en milieu rural comme urbain et périurbain. Ces formes d'agriculture combinent innovation **et soutenabilité. Elles présentent d'importants avantages écologiques, économiques, sociaux, nutritionnels et sanitaires.** L'AFD encouragera la recherche sur l'agro-écologie et les restructurations qu'elle implique, depuis la R&D à la commercialisation et la distribution en passant par une adaptation des itinéraires techniques, du conseil, des fournitures et du financement. L'AFD soutiendra les efforts des pays, des collectivités, des banques et des organisations paysannes en lien avec des acteurs français tels que le CIRAD, l'INRA, France Vétérinaire International (FVI), l'Agence pour le développement de la coopération internationale dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux (ADECIA) ou l'IDDRI.

3.2.1.4. Contribuer à la soutenabilité des aires métropolitaines

Fort de son expertise et de la réputation de la France en matière de planification et d'aménagement urbain, le Groupe continuera à accompagner les villes dans la structuration et le financement de leurs projets de développement urbain : infrastructures inclusives et durables, coopération technique et échange d'expertise, planification urbaine, gouvernance et gestion des finances locales.

L'AFD encouragera une mobilité urbaine intégrée et soutenable. Le Groupe privilégiera les projets de transport qui s'insèrent dans le tissu urbain existant, dans le cadre de

politiques d'aménagement globales et intégrées visant à réduire l'empreinte écologique des villes et à renforcer leur résilience. Plusieurs villes (Quito, Santo Domingo, Recife, Curitiba, Fortaleza) sont partenaires du programme *Mobilize Your City* pour une mobilité faiblement émissive.[7]

L'AFD et **PROPARCO** collaboreront sur les projets de mobilité urbaine, qui mobilisent fréquemment fonds publics et privés et qui, de ce fait, constituent des opportunités d'interventions conjointes. Si elles sont pertinentes, des offres de financement « Groupe » seront envisagées.

L'AFD veillera à intégrer les enjeux de **genre** dans l'instruction des projets de mobilité urbaine sous l'angle de **l'insertion sociale** et de la **sécurité** des femmes, en interrogeant systématiquement leurs impacts potentiels, afin de favoriser la mise en place d'actions spécifiques.

3.2.1.5. Soutenir la transition énergétique du continent

Le Groupe continuera de soutenir les politiques de transition énergétique à travers des prêts de politique publique accompagnés de coopération technique et académique, sur la base de l'expérience franco-mexicaine en la matière. Il contribuera au développement d'outils de modélisation, d'aide à la décision et de pilotage de la transition énergétique. Plus largement, il appuiera les mesures contribuant à la réduction progressive de la part des énergies émettrices de gaz à effet de serre comme la mise en œuvre d'enchères d'électricité d'origine renouvelable, la réduction des subventions aux énergies fossiles ou la tarification du carbone. **Le Groupe privilégiera dans la région le financement de programmes d'énergies renouvelables** (solaire, éolien, biomasse...). Il restera attentif à l'acceptabilité sociale et aux impacts environnementaux des projets soutenus. Le Groupe fera également **la promotion de l'efficacité énergétique** dans l'industrie, les bâtiments et les transports, notamment par des lignes de crédit dédiées aux institutions financières ou aux collectivités, afin de contribuer, entre autres, à la diffusion des innovations technologiques et à la mise en œuvre de tarifications énergétiques efficaces.

Ces domaines offrent des opportunités de valorisation de l'expertise française, que ce soit sur l'hydroélectrique ou certaines filières d'énergies renouvelables, et sur la gestion intelligente des réseaux pour fiabiliser l'intégration des énergies intermittentes ou optimiser la gestion de la demande.

3.2.2. Appuyer les transitions sociale, démocratique et citoyenne

La cohésion et la justice sociale sont des conditions de possibilité de la transition territoriale et écologique. Le progrès social, l'inclusion politique, la réduction des inégalités et de la pauvreté – notamment par le renforcement des services publics – sont des objectifs à part entière de l'intervention de l'AFD en Amérique latine, continent où les inégalités sociales et spatiales sont historiquement très fortes. Ces sujets pourront faire l'objet, selon les pays, de dialogue de politique publique, de prêts de politique publique ou de composantes dans le cadre de projets. Par ailleurs, et de manière transversale, la prise en compte des inégalités entre les hommes et les femmes sera nettement renforcée dans les interventions de l'AFD en Amérique latine. En écho à la nouvelle stratégie internationale de la France pour l'égalité femmes-hommes 2018-2022, le groupe AFD a pris l'engagement que 50 % des financements (en volume d'engagements annuels) intègrent, d'ici 2022, un objectif principal ou secondaire visant à réduire les inégalités de genre.

3.2.2.1. Renforcer les services publics essentiels afin de réduire les inégalités

L'AFD se propose de mobiliser des instruments financiers attractifs en Amérique latine pour intervenir spécifiquement sur des projets et des politiques ambitieux destinés à lutter contre les inégalités socio-économiques et les inégalités de genre ou renforçant l'offre de services publics à caractère social, c'est-à-dire destinés à garantir des droits sociaux et à promouvoir la cohésion sociale et la solidarité. Ces services regroupent notamment les sujets de la santé, de la protection sociale, du logement social, de l'éducation, de la formation professionnelle et encore de l'emploi.

En se concentrant sur le renforcement de la qualité des services publics, l'AFD contribuera à lutter contre le fossé croissant entre une offre privée réservée aux plus aisés et une offre publique sous-financée pour les populations les plus pauvres. Dans un même souci de justice sociale, les projets et politiques soutenus par l'AFD favoriseront la lutte contre l'informalité de l'emploi, afin d'accroître la base de cotisants sur laquelle reposent les systèmes de protection sociale et de financer leur extension sur une base pérenne, contribuant ainsi à la réduction des inégalités de revenu.

3.2.2.2. Encourager les dynamiques démocratiques et la participation citoyenne dans le but de faire émerger du commun

L'AFD encouragera la construction de l'État de droit et le renforcement de la justice, la reconnaissance et la participation politique de l'ensemble des groupes sociaux, l'expérimentation de méthodes plus agiles et ouvertes de co-construction des politiques publiques, autant de pratiques visant à faire émerger du « commun ». La co-construction des politiques, tout comme la co-gestion des services (eau, déchets...), des ressources (foncier, forêts, air...) et de l'espace, font l'objet d'expériences pionnières en Amérique latine.

[7] L'initiative *Mobilize your City* rassemble 100 collectivités territoriales et 20 pays engagés dans l'élaboration de plans ou politiques de mobilité urbaine bas carbone face au constat de la croissance rapide des émissions de GES liées au transport des biens et des personnes. Elle promeut une offre de mobilité multimodale, intégrée et des méthodes de planification participatives.

L'AFD portera une attention particulière au « droit à la ville » des différentes communautés, c'est-à-dire à leur place dans les relations économiques et sociales et à leur rapport aux autorités et aux services publics. Elle sera attentive à leur participation à la vie politique et citoyenne, à leur place dans les prises de décision qui les concernent, et à leur mobilisation dans la gestion des services urbains. Les interventions publiques (réhabilitation de quartiers précaires, désenclavement, construction de logements, redynamisation de centres-villes) sont l'occasion de rendre visibles ces dynamiques et de favoriser l'implication des citoyens et des usagers dans la définition et la mise en œuvre des politiques urbaines.

Le groupe AFD contribuera par ailleurs au renforcement des institutions nécessaires au plein exercice de la citoyenneté et de l'accès à la justice, notamment dans les territoires défavorisés. Il soutiendra en particulier l'ancrage de la paix dans les zones en conflit ou post-conflit comme en Colombie, en travaillant sur les causes originelles du conflit et en contribuant à garantir pour tous l'accès à la terre, à la sécurité, ainsi qu'aux opportunités économiques et politiques.

3.2.2.3. Promouvoir un agenda de réformes fiscales vertes et progressives

L'action de l'AFD touchera aussi au contrat social et à la fiscalité. En effet, la mise en œuvre de la stratégie présentée ci-dessus (écologique, environnementale, sociale) implique la capacité des autorités à mobiliser des fonds suffisants pour financer des biens publics de qualité. Les réformes fiscales seront ainsi au cœur de la transition écologique et sociale, afin d'inciter les acteurs les plus polluants à faire évoluer leurs pratiques, afin de compenser les perdants à court terme de la transition écologique pour les y associer, afin de préserver la cohésion de sociétés atteignant déjà des records d'inégalité et d'injustice. Pour ce faire, l'AFD soutiendra les projets de réformes fiscales combinant à la fois des incitations à la transition énergétique et des mesures de protection sociale afin de protéger les groupes sociaux les plus touchés par la fin des subventions aux énergies fossiles, ou par l'introduction d'une fiscalité sur le carbone.

3.2.3. Déployer l'action du Groupe à travers des partenariats structurants

Une approche partenariale aura plus d'impacts dans la transition écologique et sociale en Amérique latine, non seulement par un volume croissant de financements, mais aussi par la mise en place de collaborations de long terme avec des partenaires différenciés au service d'objectifs opérationnels, techniques, académiques ou politiques.

3.2.3.1. Des partenariats différenciés en fonction des enjeux et du niveau de dialogue recherché

Les finalités poursuivies par l'AFD en Amérique latine l'amènent à articuler trois niveaux de dialogue et d'enjeux :

- **français,** l'AFD jouant le rôle de plateforme pour l'engagement financier international de la France, notamment sur le sujet « climat – développement » ;
- **local/national,** pour porter les enjeux de soutenabilité écologique et le rehaussement des normes environnementales et sociales dans les politiques publiques ;
- **global/international,** pour participer à la construction d'alliances entre des pays porteurs de messages progressifs.

Afin de rehausser la qualité, la profondeur et l'intensité du dialogue de politique publique sur ses enjeux prioritaires, l'AFD ajustera ses moyens en fonction d'objectifs différenciés selon trois groupes de pays. Cette segmentation repose sur la prise en compte des attentes de « l'équipe France », des grands enjeux bilatéraux, de la demande identifiée localement et des capacités d'intervention du groupe AFD :

- Le premier groupe rassemble **les pays à enjeu de dialogue stratégique** pour la France et l'AFD : il s'agit des grandes puissances du continent possédant un poids politique important (et donc une forte capacité d'entraînement dans la région), où l'AFD réalise 70 % de son activité : **le Brésil, le Mexique, l'Argentine et la Colombie**. Ce sont aussi les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre, mais dont la France doit s'assurer du soutien et des progrès dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris. L'ambition est d'établir une feuille de route opérationnelle avec chaque pays d'ici 2020, visant à préciser les enjeux communs et à y associer un dialogue politique.

- Le second groupe rassemble les **pays à enjeu de dialogue sectoriel** pour la France et l'AFD. Il s'agit de la **Bolivie et de l'Équateur** sur les enjeux de l'eau et de l'énergie, et du **Pérou** autour du climat.

- Le troisième groupe rassemble les pays à **enjeu de dialogue sur des programmes d'investissements ou des projets :** Cuba et les pays où l'AFD pourrait être autorisée à intervenir dans l'avenir (Amérique centrale, Paraguay).

3.2.3.2. Approfondir les partenariats stratégiques avec les banques du continent

Avec les banques publiques du continent, qui jouent un rôle central dans le financement du développement, la hausse de l'activité et la recherche d'impact impliquent un approfondissement des partenariats (BID et CAF en tête, mais aussi le réseau de banques publiques latino-américaines ALIDE). Cet effort est une condition nécessaire à l'atteinte des objectifs du groupe AFD dans la région. Il permet d'associer à l'influence de bailleurs respectés, et en relation étroite avec les gouvernements, la légitimité et la notoriété de la France sur des enjeux bilatéraux ou globaux.

Les relations avec la BID et la CAF seront densifiées au niveau du siège comme des agences. Le suivi du partenariat avec la BID sera une priorité, du fait de son ampleur et de son potentiel d'orientation de l'activité dans plusieurs pays et plusieurs secteurs.

L'AFD encouragera les avancées des banques régionales et nationales dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris, via l'intégration du climat comme pilier stratégique, la finance climat, les méthodologies de calcul du contenu carbone des investissements, et l'évaluation des risques climatiques. L'AFD mobilisera l'ensemble de ses interlocuteurs pour augmenter les volumes de financements dédiés au climat, c'est-à-dire aux projets d'investissement sobres en carbone et résilients aux effets du changement climatique. Pour ce faire, le réseau IDFC (*International Development Finance Club*) représentera la plateforme idoine pour promouvoir l'Agenda 2030, en particulier la transition écologique et le développement urbain durable, ainsi que le développement de financements non souverains. En effet, la zone ALC est très bien représentée dans le réseau : la BNDES (Brésil), Banco Estado (Chili), la CAF, la CABEI, Bancoldex (Colombie), Nacional Financiera (Mexico) et COFIDE (Pérou) font partie des 26 banques nationales, régionales et bilatérales de développement qui composent IDFC. L'adhésion prochaine de la Banque internationale de coopération économique (BICE) pourrait également renforcer cette représentation.

3.2.3.3. Renforcer les partenariats européens

Du côté de l'Europe, une programmation stratégique sera recherchée avec pour objectif une visibilité accrue et une mobilisation fluidifiée des instruments LAIF et CIF. Une influence politique conjointe, notamment sur les enjeux environnementaux, sera plus systématiquement recherchée avec la KfW et l'AECID. Des solutions de financement mixées pourront être mises sur pied avec la BEI, qui se concentre également sur l'enjeu climatique.

L'AFD continuera de s'impliquer activement dans les programmes européens à l'instar de la facilité Euroclima+. Plus généralement, convaincu du besoin d'Europe dans la relation avec l'Amérique latine, le groupe AFD, renforcé par l'intégration prochaine d'Expertise France, participera à toute initiative visant à améliorer la coordination entre bailleurs ou à faire émerger une véritable stratégie européenne sur le continent latino-américain.

L'AFD pourra faciliter l'accès aux ressources européennes en subvention ou au Fonds vert pour le climat. L'intermédiation financière doit aussi permettre à l'AFD d'élargir ses zones d'intervention en finançant des projets dans des régions dans lesquelles elle ne travaille pas et d'atteindre une plus grande variété de bénéficiaires finaux (PME, grandes entreprises, municipalités, coopératives, etc.).

3.2.3.4. Mobiliser l'expertise française et internationale au service d'échanges entre pairs

Pour s'insérer au mieux dans la coopération bilatérale et contribuer à la diplomatie française, l'AFD intervient en Amérique latine dans des secteurs où existe une offre française dont la qualité est reconnue localement. Une collaboration accrue au sein de l'équipe France implique d'adopter certains réflexes.

Il est prévu notamment de renforcer le lien avec les collectivités territoriales françaises impliquées dans des coopérations sur le continent, ou susceptibles de l'être (Paris, Lyon, Grenoble, Nantes, Bordeaux, Brest, La Rochelle…), ainsi que leurs opérateurs publics. L'AFD encouragera ces modalités d'intervention recherchées par les collectivités locales et territoriales d'Amérique latine, avec l'appui de Cités Unies France (CUF). Les facilités AFD de financement des collectivités territoriales françaises pourront être mobilisées à cet effet. Les échanges seront renforcés entre la direction des partenariats de l'AFD, la direction de l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) et les collectivités françaises intéressées par l'Amérique latine afin d'identifier les opportunités.

Par ailleurs, la capacité à mobiliser de l'expertise interne ou externe pour des études, des appuis aux maîtrises d'ouvrage, des coopérations techniques, académiques, des ateliers de dialogue de politique publique, est un élément d'attractivité constitutif de l'offre AFD. Cette compétence clé du groupe sera fortement renforcée par l'intégration d'Expertise France en son sein : cette dernière sera mobilisée de façon plus systématique afin de nourrir, avec PROPARCO, la « plateforme française de la politique de développement ». Son intégration facilitera la mobilisation de l'expertise française sur l'ensemble des thématiques d'intervention de l'AFD.

Enfin, le lien établi entre l'AFD et les ONG françaises et locales via des financements sous formes de subventions constitue une opportunité pour l'AFD sur laquelle capitaliser. **Les volumes dédiés au financement des ONG s'inscrivent dans une tendance haussière** laissant augurer un renforcement des actions en Amérique latine sur les thématiques prioritaires des droits humains, de la réduction des inégalités de genre, des droits environnementaux et de la transition écologique.

3.3. LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES, AU SERVICE D'UNE MEILLEURE INTELLIGENCE DES CONTEXTES ET DU DIALOGUE DE POLITIQUE PUBLIQUE

Afin de remplir son mandat, l'AFD se doit d'être influente, au-delà de ses financements. Ceci n'est possible qu'à condition de travailler sur les idées, les modèles, les normes et les représentations du futur ; de communiquer et de partager des idées dans le cadre de dispositifs de coopération, d'échange et de dialogue ; enfin, de mettre ces coopérations au service du dialogue politique et diplomatique. Les moyens consacrés à cette dimension de l'activité seront régulièrement renforcés, afin de peser pleinement dans les débats sur les transformations de nos sociétés. Pour ce faire, l'offre de dialogue de politique publique et d'analyse développée par le département de la recherche et par les nouvelles directions régionales sera renforcée.

Les quatre pays à enjeu stratégique majeur (Brésil, Mexique, Argentine et Colombie) seront ciblés de façon prioritaire, afin d'y établir une crédibilité et des liens durables avec une ou deux institutions de référence sur un ou deux sujets clés de la relation bilatérale. Les travaux de recherche effectués en commun avec les institutions régionales (notamment la BID), ou dans le cadre de partenariats en cours de définition (avec la CEPAL ou l'OCDE, par exemple), cibleront les blocs thématiques prioritaires : le premier s'intéresse aux interactions entre économie, finance, environnement et changement climatique, le second bloc traite des questions d'inégalités, de cohésion sociale, de gouvernance territoriale, de services publics et d'organisation collective, afin de gérer les ressources communes. L'approche par les Communs s'avère particulièrement fructueuse pour penser cette dernière dimension.

Avec l'appui de ses partenaires français (IRIS, IHEAL, Institut des Amériques, IRD, CIRAD, IDDRI ...), l'AFD continuera, enfin, de décrypter les transformations du continent dans le but d'informer les décideurs et le public français sur l'Amérique latine, de mettre en lumière le potentiel de la relation UE/France-Amérique latine, et de promouvoir un renforcement de cette relation.

4.

PERSPECTIVES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

4.1. DES PERSPECTIVES D'ACTIVITÉS FINANCIÈRES EN LIGNE AVEC L'AUGMENTATION PROGRAMMÉE DE L'APD FRANÇAISE

En réponse à l'engagement pris par la France devant l'ONU en 2015, en amont de la COP 21, d'augmenter d'ici 2020 les financements consacrés au climat de 3 à 5 milliards d'euros par an, et en cohérence avec la trajectoire annoncée de l'aide publique au développement française qui devrait atteindre 0,55 % du revenu national brut d'ici 2022, le groupe AFD prévoit d'augmenter de deux tiers son volume d'activité annuel en Amérique latine entre 2017 et 2022, pour atteindre environ 2 milliards d'euros d'autorisations par an à cet horizon.

L'activité totale du Groupe dans la région passerait d'un volume d'engagements annuel moyen de 1,2 milliard d'euros sur la période 2012-2017 à un volume annuel moyen de 1,8 milliard d'euros sur 2018-2022, en additionnant l'activité de l'AFD (78 % du total) et celle de Proparco (22 %).

4.2. MODALITÉS D'INTERVENTION

Afin de renforcer la compétitivité de son offre en Amérique latine, l'AFD travaillera à améliorer ce qui constitue sa valeur ajoutée reconnue (connaissance et écoute des partenaires, réactivité, pragmatisme, capacité à mobiliser de l'expertise, incarnation de la relation bilatérale avec la France), et à étoffer sa palette d'outils financiers et ses instruments de coopération et de dialogue.

Pour la période 2018-2022, l'AFD continuera à proposer principalement des prêts souverains non concessionnels et des prêts non souverains, non concessionnels ou faiblement concessionnels. Ces prêts peuvent prendre la forme de prêts de politique publique, en appui aux politiques publiques transversales et sectorielles, d'appuis programmatiques ciblant une liste d'investissements, ou d'appuis projets. Ils peuvent être combinés entre eux dans un même pays en exploitant leurs complémentarités. Les prêts de politique publique se concentreront sur les pays et secteurs à enjeu de dialogue stratégique. L'objectif est d'atteindre un rythme d'un prêt de politique publique par an dans chacun des quatre pays à enjeu de dialogue stratégique (Brésil, Mexique, Argentine et Colombie). L'AFD restera attentive à l'expression de la demande dans les autres pays susceptibles de recourir à cet instrument.

Au-delà des instruments financiers, la volonté de développer une approche Groupe entre l'AFD et Proparco, et à terme Expertise France, sera également privilégiée. La recherche de compétitivité, la stratégie d'influence, de démultiplication des impacts et d'effet de levier sur les financements privés poursuivie par le groupe AFD impliquent d'explorer les opportunités d'opérations conjointes. Dans ce sens, une **programmation stratégique pluriannuelle conjointe** sera entreprise à partir de 2019, afin d'aboutir à des stratégies Groupe qui puissent faire l'objet d'un suivi annuel. Une **approche Groupe** pourra être développée sur des secteurs et types d'opérations qui s'y prêtent, permettant d'exploiter au mieux les complémentarités: la connaissance institutionnelle et le dialogue politique côté AFD et Expertise France, la connaissance des acteurs privés côté Proparco.

Pour renforcer l'attractivité de l'offre AFD, les programmes d'assistance technique constituent un produit d'appel attractif, *a fortiori* s'il est financé par le bailleur. Une telle approche pourra être renforcée avec l'intégration d'Expertise France dans le groupe AFD, ouvrant de nouvelles perspectives et modalités d'accompagnement de l'offre financière, via le développement de nouveaux « produits » Groupe. Dans tous les cas, les ressources de coopération technique nécessaires à la réalisation du plan d'affaires doivent donc être de montants adaptés, simples à mobiliser, et pluriannuelles.

4.3. MODALITÉS DE SUIVI DE LA STRATÉGIE AMÉRIQUE LATINE

La stratégie Amérique latine du groupe AFD fera l'objet d'une revue à mi-parcours en 2020-21. Elle analysera le degré d'avancement dans la mise en œuvre de la stratégie, les évolutions constatées, et permettra d'identifier si des inflexions sont nécessaires en cours de période, avec des propositions d'ajustements. Elle permettra en particulier de faire un point sur le financement du secteur privé et l'intégration prochaine d'Expertise France au groupe AFD. La note comprendra notamment *(i)* une analyse des éléments de contexte, *(ii)* une synthèse de l'activité comprenant une revue quantitative et qualitative de l'activité, *(iii)* des recommandations d'inflexions stratégiques le cas échéant.

5.

ANNEXES

ANNEXE 1. LOGIQUE D'INTERVENTION DE L'AFD EN AMÉRIQUE LATINE (2018-2022)

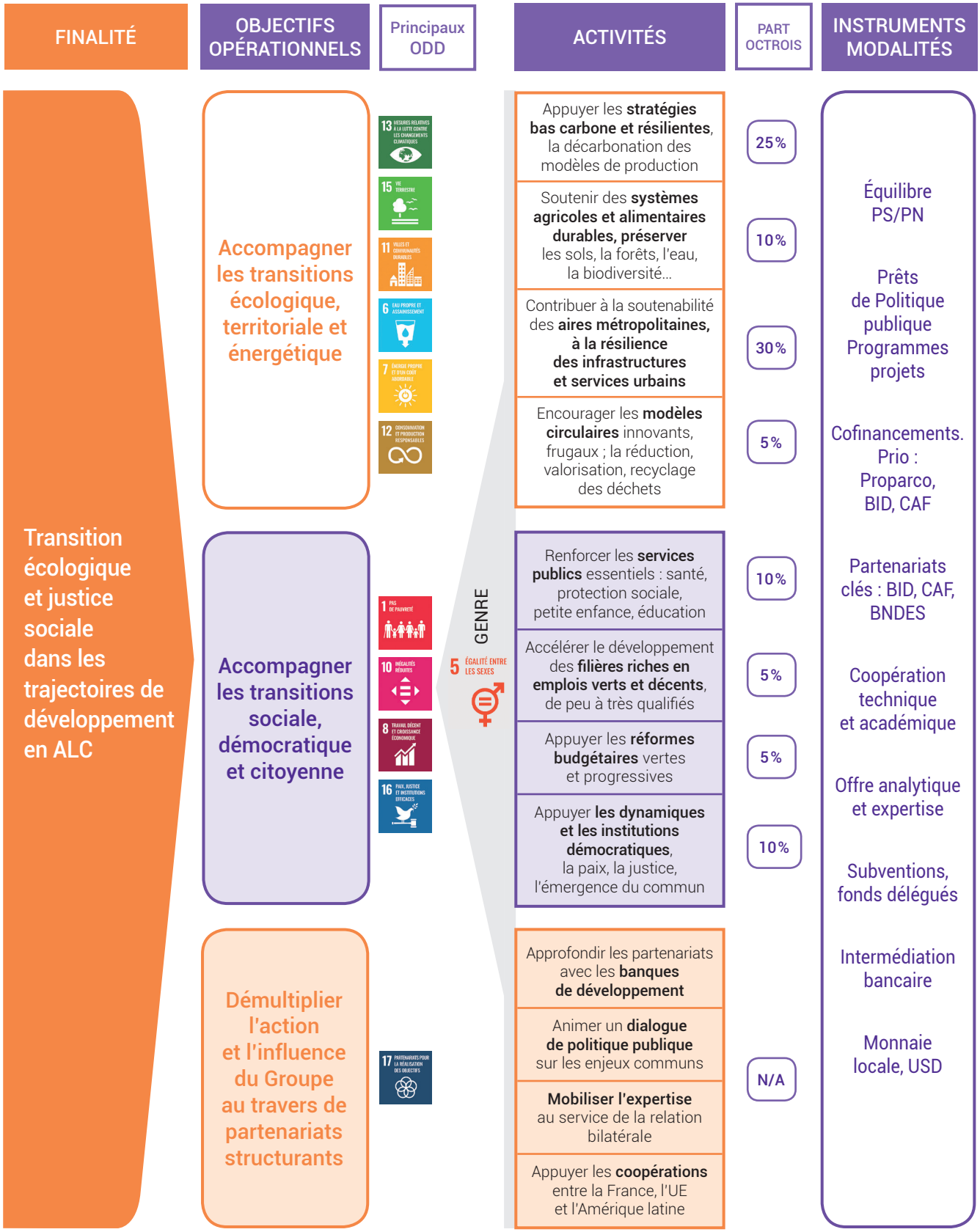

ANNEXE 2. PRIORITÉS STRATÉGIQUES IDENTIFIÉES PAR PAYS

Transition écologique, territoriale et énergétique

	Argentine	Brésil	Bolivie	Colombie	Équateur	Pérou	Mexique	Cuba
Climat – Biodiversité								
Appuyer les stratégies bas carbone et résilientes, nationales, sectorielles et territoriales.	1	1	1	1	1	3	1	2
Préserver la biodiversité. Forêts. Agroforesterie. Gestion aires protégées. Paiement pour services environnementaux.	2	2	2	1	2	2	1	2
Soutenir filières agricoles et systèmes alimentaires HQE yc agro-écologie, agriculture urbaine et péri-urbaine.	3	2	2	1	1	1	2	1
Soutenabilité des aires métropolitaines								
Planification, aménagement et innovations (yc villes intermédiaires, *smart city*)	1	1	3	1	2	1	2	2
Mobilité urbaine	1	1	2	1	1	1	2	1
Gestion intégrée et préservation ressource en eau	2	1	1	1	2	1	1	1
Réduire les risques de catastrophes	1	3	2	2	1	2	2	1
Économie circulaire, gestion, valorisation déchets solides	2	1	2	2	1	2	2	2
Transition énergétique								
Politiques de TE	2	2	1	2	1	3	1	2
Décarbonation du mix – ENR	2		1	2	1	3	1	1
Réseaux – intégration ENR et résilience	2	1	1	2	1	2	1	2
Efficacité énergétique	2	2	2	2	2	2	1	1

Transition sociale, démocratique et citoyenne

	Argentine	Brésil	Bolivie	Colombie	Équateur	Pérou	Mexique	Cuba
Renforcer les services publics essentiels								
Protection sociale	2	3	3	2	2	2	2	3
Santé	2	2	2	2	2	2	1	1
Prise en charge de la petite enfance	3	3	3	3	3	2	3	3
Employabilité et opportunités économiques								
Formation professionnelle	2	2	2	2	2	3	2	2
Offre éducative	3	3	2	3	1	2	3	3
Nexus formation-emploi-recherche-innovation dans les filières à fort potentiel (emplois verts durables)	2	2	2	2	2	2	2	2
Dynamiques démocratiques et participation citoyenne								
Droit à la ville des différentes communautés	3	3	3	3	3	–	3	3

LISTE DES SIGLES

ADECIA : Agence pour le développement de la coopération internationale dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux

AECID : Agence espagnole pour la Coopération internationale au développement

AFD : Agence Française de Développement

ALC : Amérique latine et Caraïbes

ALIDE : réseau de banques nationales de développement latino-américaines

AML : Amérique latine

BEI : Banque européenne d'investissement

BICE : Banque internationale de coopération économique

BID : Banque interaméricaine de développement

BNDES : Banque brésilienne de développement

CABEI : Banque centraméricaine d'intégration économique

CAF : Corporation andine de développement

CEPAL : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

CICID : Comité interministériel de la coopération internationale et du développement

CIF : Facilité d'investissement pour les Caraïbes

CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

COFIDE : *Corporacion Financiera de Desarrollo* (Pérou)

COP : Conférence des parties

CUF : Cités unies France

DAECT : Direction de l'action extérieure des collectivités territoriales

DR : Direction régionale

FFEM : Fonds français pour l'environnement mondial

FVI : France Vétérinaire International

GES : Gaz à effet de serre

IDDRI : Institut du Développement Durable et des Relations Internationales

IDFC : *International Development Finance Club*

IHEAL : Institut des Hautes Études de l'Amérique latine

INRA : Institut national de la recherche agronomique

IRD : Institut de recherche pour le développement

IRIS : Institut de relations internationales et stratégiques

KfW : *Kreditanstalt für Wiederaufbau* (Établissement de crédit pour la reconstruction)

LAIF : Facilité d'investissement pour l'Amérique latine

MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

ODD : Objectifs de développement durable

ONU : Organisation des Nations Unies

POS : Plan d'orientation stratégique

Partner with France™*

*Avec la France

Qu'est-ce que l'AFD ?

Le groupe Agence Française de Développement (AFD) est un établissement public qui finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Plateforme française d'aide publique au développement et d'investissement de développement durable, nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud.

Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer et dans 115 pays, pour les biens communs de l'humanité – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable. Pour un monde en commun.

http://www.afd.fr

Février 2021 | Ferrari | www.ferraricorporate.fr | 01 42 96 05 50

AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

Tél. : +33 1 53 44 31 31 — Fax. : +33 1 44 87 99 39
5, rue Roland Barthes, 75 598 Paris Cedex 12 — France

www.afd.fr

AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT